

Essonne

LE DÉPARTEMENT

— TERRE D'AVENIRS —

# GUIDE DES COLLÈGES

2020-2021



[essonne.fr](http://essonne.fr)



# Édito

La rentrée est toujours un moment particulier à la fois stressant et prometteur. Cette année plus encore que d'autres.

Notre pays doit toujours faire face à une situation inédite, avec cette crise sanitaire qui nous a obligés à bousculer nos habitudes et nos repères.

La protection des élèves dans les 100 collèges de l'Essonne reste notre première priorité. Nous travaillons main dans la main avec la direction académique afin de garantir les meilleures conditions sanitaires pour cette rentrée.

Nous compterons sur la vigilance et la coopération de chacun, et des élèves en particulier, pour respecter les gestes barrières afin de préserver la santé de tous.

Parce que cette crise nous a aussi appris à travailler autrement, le Département de l'Essonne accompagne l'Éducation nationale, via les outils numériques, dans sa transformation pédagogique.

Sécurité, protection, accès au numérique, sont les enjeux de cette rentrée.

Travailler pour permettre à chaque élève d'apprendre et de grandir, voilà notre objectif.



**Jérôme Bérenger**

Président délégué à l'éducation,  
aux collèges et à l'accès aux savoirs



**François Durovray**

Président du Département  
de l'Essonne

# RÉUSSIR LA REPRISE DES COLLÉGIENS

## Pour une rentrée sécurisée

Pour accueillir les élèves dans les meilleures conditions possibles, les mesures suivantes ont été mises en place : installation de distributeurs de savon et de gel hydro-alcoolique, adaptation de la méthode d'entretien des collèges en fonction du protocole sanitaire national, équipement de protection pour les équipes départementales, mise à disposition de kits de signalétique horizontale et verticale pour mieux organiser les circulations et les flux dans chaque établissement. Toute cette expérience acquise durant la crise sanitaire sera mise à profit pour la rentrée des plus de 63 000 collégiens en Essonne !

**Le Conseil départemental demeurera vigilant et s'adaptera à l'évolution de la situation sanitaire.**



# Le numérique, une chance pour tous

Depuis plusieurs années, le Conseil départemental de l'Essonne offre aux collégiens essonnais un équipement informatique important. À la suite de la crise sanitaire, **l'environnement numérique de travail (ENT) se voit enrichi à la rentrée**, avec la mise à disposition de classes virtuelles et d'outils de travail collaboratif. Fort de l'expérience tirée de l'année scolaire 2019-2020, l'ENT permet à tous, collégiens, parents, professeurs, d'accéder à des ressources en ligne, ainsi qu'à la bibliothèque numérique des collégiens.

**Le Département propose aux collèges volontaires d'expérimenter l'attribution d'ordinateurs portables à des élèves entrant en 6<sup>ème</sup>.** Ils conserveront cet ordinateur tout au long de leur scolarité et pourront l'utiliser aussi bien en cours que chez eux. Cette expérimentation fera l'objet d'une évaluation, afin de permettre

ensuite une extension aux autres collèges et de continuer à réduire fortement la fracture numérique qui continue d'exister.

Afin d'accompagner les usages, et d'apprendre à les maîtriser, le Département proposera également différentes démarches, comme la mise en place de studio-médias Web TV pour valoriser les éco-délégués ou les actions de sensibilisation aux dangers d'Internet en direction des collégiens et leurs parents.

**Disposer des outils permettant d'apprendre et d'acquérir des compétences, valoriser les initiatives et maîtriser les usages numériques, le Département œuvre pour la réussite de tous les collégiens !**

**N'hésitez pas à consulter l'ENT à l'adresse suivante :**



23 500

tablettes  
distribuées



14 400

ordinateurs  
installés

# GARANTIR LA RÉUSSITE DES COLLÉGIENS

## Pour un collège convivial, performant et moderne

L'entretien, la rénovation et la construction des bâtiments font partie des principales missions du Département. Avec près de 60 millions d'euros consacrés aux travaux dans les collèges, le Département investit pour garantir aux élèves et à la communauté éducative les meilleures conditions de vie et d'apprentissage.

### Pour des « Collèges d'avenirs »

La pédagogie, l'éducation, la façon de vivre quotidiennement au collège ne cessent de se transformer. Il faut pouvoir s'adapter à chacun des besoins, tout en garantissant le bien-être de tous. Du numérique au mobilier en passant par les projets éducatifs, l'innovation se trouve au cœur de la vie des collèges. Afin d'accompagner les idées et les initiatives qui fleurissent dans les établissements scolaires, le Département a lancé en 2019 **un appel à manifestation d'intérêt « mon collège demain », pour repenser les espaces scolaires.** Respect de l'environnement et participation des collégiens sont essentiels.

40 collèges ont déjà répondu à cet appel en proposant **plus de 52 projets** afin d'offrir aux collégiens la possibilité de travailler dans un climat propice aux enseignements avec **des mobiliers innovants**, des CDI-centre de culture et de connaissance, des foyers rénovés ou encore **des espaces modulables ou végétalisés.**

### Améliorer le quotidien

L'Essonne connaît une croissance démographique importante, qui implique de s'adapter les solutions d'accueil. Modification des secteurs de recrutement des collèges, transformations d'espaces pour permettre l'accueil de davantage d'élèves, mise en place parfois de bâtiments modulaires... toutes les solutions sont recherchées.

De plus, tous les établissements ont fait l'objet d'une remise à niveau de leur sécurité périmétrique pour qu'élèves et personnel s'y sentent bien et en sécurité.



# POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

## MESURES BARRIÈRES



Se laver  
fréquemment  
les mains  
avec du **savon**  
ou du **gel**  
hydroalcoolique.



Porter un **masque**  
**obligatoirement** lors  
des déplacements  
au sein du collège.  
Appliquer le masque  
de façon à **recouvrir**  
le nez et la bouche.



Ne pas se serrer  
ou se taper dans  
les mains, **éviter**  
les embrassades.



Utiliser  
un **mouchoir**  
à usage **unique**  
et le jeter.



Tousser  
ou éternuer  
dans le **coude**.



Ne pas partager  
les bouteilles d'eau  
et les collations.



Proscrire l'échange  
ou le **partage** d'effets  
personnels (serviette,...).

# Des agents aux petits soins

## 1135 agents départementaux présents aux côtés des collégiens

Les agents départementaux s'investissent, au quotidien, dans le bon fonctionnement des collèges. Par leur mobilisation, ils contribuent à offrir un environnement de qualité à tous les collégiens, en matière d'accueil, de restauration scolaire, d'entretien général et d'entretien technique.

**Un collège qui fonctionne bien, c'est plus de chance de réussite pour les élèves!**



# Transports à la carte

## Transports à la carte

Tous les collégiens de l'Essonne bénéficient d'une aide au transport :

• **La carte Imagine'R** permet de se déplacer en transports en commun dans toute l'Île-de-France, les week-ends et pendant les vacances scolaires. **Le Département prend en charge 50% de son coût pour les collégiens.** La participation familiale annuelle est de :

- 171 € (hors frais de dossier de 8 €) pour les collégiens non boursiers,

- 25 € (hors frais de dossier de 8 €) pour les collégiens boursiers.

• **La carte scolaire bus lignes régulières (ex-carte Optile)** permet un trajet aller-retour par jour sur les lignes régulières de transport en commun du réseau Optile. Les participations annuelles des familles pour l'année scolaire 2020-2021 sont de :

- 96 € pour les collégiens non boursiers (hors frais de dossier de 12 €),

- 25 € pour les collégiens boursiers (hors frais de dossier de 12 €).

### Les circuits spéciaux

Ils permettent aux élèves de rejoindre leur établissement lorsqu'aucune ligne régulière n'existe. Île-de-France Mobilités (ex-STIF) a en charge l'organisation et la mise en place de ces circuits spéciaux avec l'aide financière du Département.

Sur les 882,30 € que coûte la carte Scol'r, la participation annuelle des familles pour l'année scolaire 2020-2021 est de :

- 80 € pour les collégiens éligibles non boursiers, soit 48 € de moins qu'en 2019-2020,

- 96 € pour les collégiens non éligibles non boursiers, soit 30 € de moins qu'en 2019-2020,

- 25 € pour les collégiens boursiers, soit le même montant qu'en 2019-2020.

### Horaires & informations :

<https://www.iledefrance-mobilites.fr>  
Rubrique : transports scolaires

[css91@iledefrance-mobilites.fr](mailto:css91@iledefrance-mobilites.fr)

## Plus facile, en deux roues

Le Département mène une politique d'équipement en stationnement vélos et trottinettes sécurisé et abrité pour encourager les collégiens à la pratique de ces modes de transport. 47 collèges ont ainsi bénéficié de dotation en matériel ou de travaux de création ou d'extension de parking. Au total fin 2019, le parc de stationnement compte 3 167 places vélos et 785 places trottinettes.

Pour les années 2020 à 2023, le Département va continuer d'équiper les collèges en parking à vélo, à les agrandir ou les sécuriser.

# La réussite pour tous

## Objectif

Pour qu'aucun élève ne reste sur le bord du chemin, pour cause de handicap ou de difficulté d'apprentissage, le Département et l'Éducation nationale multiplient les dispositifs d'équipement ou d'enseignement adaptés.

## Dispositifs spécialisés et équipements adaptés

**L'insertion des élèves** présentant un handicap mental ou des déficiences sensorielles ou motrices est favorisée par les dispositifs ULIS (Unité localisée pour l'inclusion scolaire). Par groupe de 10 élèves, accompagnés d'enseignants spécialisés et assistés d'éducateurs ou d'auxiliaires de vie scolaire, ces classes dont les besoins sont spécifiques sont équipées par le Département.

## Internat public départemental

Le premier internat public de l'Essonne s'est installé au collège Le Village,

à Évry-Courcouronnes. Financé par le Département, il accueille des collégiens de l'ensemble du territoire. Cet internat, intégré au sein du collège, permet aux élèves de bénéficier des meilleures conditions d'hébergement et d'études pour réussir.

## Des dispositifs contre le décrochage scolaire

En partenariat avec l'Éducation nationale et les enseignants, le Département **soutient les élèves en situation de décrochage scolaire.** Ce sont environ 8 000 jeunes qui sont accueillis chaque année dans des structures proposant une prise en charge spécifique dont l'objectif est de redonner goût à l'école et de remotiver les élèves en situation de « décrochage », par des ateliers menés en petits groupes.



# APPRENDRE, S'OUVRIR, DÉCOUVRIR



## Favoriser l'ouverture d'esprit

Le Conseil départemental propose aux collèges un ensemble d'actions éducatives, qu'il finance à hauteur de 23 euros par élève. Ces actions portent aussi bien sur l'éducation artistique et culturelle, la citoyenneté dans toutes ses composantes, que sur le sport-santé ou la découverte du monde professionnel.

### L'Offre de découverte éducative de l'Essonne (ODE91)

ODE 91 est d'abord une plateforme accessible à l'ensemble de la communauté éducative des collèges essonniers. Ce sont ainsi près de **2 000 actions** qui sont accompagnées durant l'année scolaire avec des interventions de partenaires dans les établissements ou des visites réalisées dans les sites remarquables de l'Essonne : le domaine de Chamarande, le musée de la photographie, la maison Foujita, le Cyclop de Milly-la-Forêt, le théâtre de l'Agora d'Évry-Courcouronnes, la Maison départementale de l'environnement au domaine de Montauger...

L'enjeu est bien d'accompagner les collèges dans la construction d'un parcours éducatif et culturel pour chaque élève.

Les 23 euros versés par élève permettent de financer, également, des sorties en dehors de l'Essonne ou des séjours en France et en Europe, ainsi que des actions pédagogiques innovantes. L'ensemble des projets sont portés et présentés par les collèges.

Pour le Département, l'objectif premier de cette aide est que chaque collégien bénéficie, chaque année, d'une action éducative.

2000

actions  
sur l'année  
scolaire







## Développer le goût pour les arts et la musique

Avec plus de 1 500 collégiens issus de près de la moitié des établissements essonniers, les Chorales de l'Essonne confirment leur réussite et la mobilisation forte de tous autour de ce projet !

Dans des lieux particulièrement emblématiques, qui évoluent d'année en année, les collégiens se produisent autour d'œuvres classiques ou plus contemporaines, offrant un spectacle d'une grande qualité. Pour compléter cette action en faveur de la musique, le projet proposé par l'orchestre du Palais Royal, débuté en septembre 2019, se poursuit en 2020-2021. L'orchestre mettra en place des ateliers et des concerts « coup de foudre » à destination des collégiens du sud Essonne et produira également des concerts en direction du grand public.

L'éveil aux arts plastiques est également promu, grâce à la mise à disposition de reproductions d'œuvres

du fonds départemental d'art contemporain et des projets de médiation artistique associant les collégiens et les services du Département.

## Sensibiliser aux valeurs du sport

**Les Ambassadeurs du sport de l'Essonne** sont des athlètes de haut niveau qui représentent et servent les valeurs du sport sur notre département, notamment auprès des collégiens. Les interventions des Ambassadeurs permettent d'encourager la pratique sportive, de sensibiliser aux bienfaits du sport pour lutter contre la sédentarité, de promouvoir les valeurs du sport mais également d'entamer un échange autour de la pratique du sport de haut niveau, notamment à l'approche des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) de Tokyo en 2021. La nouvelle vague d'Ambassadeurs qui sera sélectionnée en janvier 2021 lancera d'ailleurs le projet d'animation du Département en vue des JOP de Paris 2024.

## La bibliothèque numérique des collégiens, Pour des ados connectés !

La Médiathèque départementale de l'Essonne propose une bibliothèque numérique conçue et pensée pour les collégiens. Livres en ligne, tutoriels pour apprendre à dessiner ou à jouer d'un instrument, perfectionnement en orthographe ou en informatique... de quoi s'évader et apprendre au quotidien de manière ludique. Cette offre est consultable dans les CDI, sur smartphone et depuis son domicile.



# Former les citoyens de demain

Le Conseil départemental a mis en œuvre un « **Parcours citoyen** » à destination de tous les collégiens du territoire. Il est destiné à accompagner les élèves à devenir des citoyens autonomes, engagés, actifs et ouverts sur le monde. Au travers de ce parcours citoyen, il est proposé la mise en place de dispositifs d'apprentissage et d'appropriation des valeurs de la République (concours national de la résistance et de la déportation, prix départemental Ilan Halimi, semaine de la citoyenneté, partenariat avec le Mémorial de la Shoah, etc) qui contribuent à l'apprentissage de la tolérance et au devoir de mémoire.

En outre, la sensibilisation au développement durable et à la protection de l'environnement se poursuit à travers les « clubs DD » (clubs Développement Durable). Ils permettent, par exemple, la création de jardins pédagogiques dans les collèges.



## Lutter contre le cyber-harcèlement

**« J'ai été insulté ! Je veux faire supprimer une photo de moi publiée sur les réseaux sociaux ! Je veux protéger mes profils ! ... »**

Vous avez besoin d'écoute, de conseil ou de soutien ? Contactez l'infirmière et le conseiller principal d'éducation (CPE) du collège. N'hésitez pas à aller vers eux : il y a toujours des solutions, ne restez surtout pas seul face à ces situations.

Vous pouvez également consulter : [www.e-enfance.org](http://www.e-enfance.org) | [www.netecoute.fr](http://www.netecoute.fr) | 0 800 200 000

# BIEN MANGER POUR BIEN GRANDIR



## Du bon, du bio, du local

**La pause-déjeuner est un moment de détente et de plaisir. Elle doit rimer avec convivialité! C'est sur ce temps du déjeuner que se jouent également l'acquisition de bonnes habitudes alimentaires, l'éducation au goût, la sensibilisation à la lutte contre le gaspillage alimentaire et au tri des déchets.**

### Des repas équilibrés, et de qualité

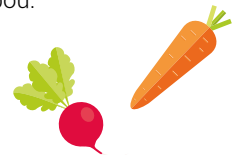
Le contenu des assiettes est primordial pour la santé. Afin d'assurer l'équilibre nutritionnel des repas préparés par les équipes d'agents départementaux, un plan alimentaire a été élaboré et garantit un équilibre, sur cinq semaines, dans les repas confectionnés. Une diététicienne travaille chaque jour aux côtés des collèges afin de veiller à la qualité nutritionnelle des plats.

Le Département est attentif aux denrées utilisées pour la production des repas : qualité, fraîcheur, recours aux produits bios, labellisés et locaux. Les commissions « menus », organisées dans chaque collège, sont l'occasion d'associer les élèves, les parents d'élèves, les professeurs volontaires à cette recherche de qualité et d'amélioration, alors n'hésitez pas à y participer !

Afin d'améliorer encore les repas, le Département propose aux établissements d'acheter directement les denrées pour les collèges. En regroupant ses achats, le Département a accès à

des produits de meilleure qualité. Le bio prend chaque jour plus de place dans les restaurants scolaires. Avec l'arrivée de la loi EGalim (50% de produits de qualité dans nos assiettes), le bio représentera à terme 20% des achats alimentaires du Département et le recours aux circuits courts sera privilégié. Un travail est conduit en partenariat avec la Chambre d'agriculture et le Groupement des agriculteurs biologiques d'Île-de-France pour renforcer encore l'action du Département en ce sens et mettre en relation producteurs locaux et fournisseurs. Le Département effectue des contrôles qualité renforcés dans la production des repas, la sécurité et l'hygiène constituant la priorité n°1.

Comme partout, le plastique va disparaître des restaurants scolaires : les bouteilles d'eau, les contenants et occasionnellement la vaisselle seront remplacés par des gourdes, des contenants et de la vaisselle en cellulose et en bambou.





## Nos chefs ont du talent!

Le Département de l'Essonne produit lui-même les repas distribués dans les collèges, avec des équipes sur place dans les établissements. Afin de garantir une restauration scolaire de qualité dans tous les collèges, un club des chefs a été mis en place et permet un travail collectif et un échange de bonnes pratiques.



Des actions de formation sont proposées à l'ensemble des équipes de restauration. Les chefs ont même pu passer une journée auprès de Guy Martin en 2018, l'un des meilleurs chefs français et mondiaux, et auprès de Laurent Delabre en 2019, meilleur ouvrier de France. Ils ont ainsi pu tester des recettes qu'ils réaliseront bientôt dans les collèges pour plus de 46 000 demi-pensionnaires.

**Vous pourrez prochainement découvrir ces recettes dans un livre dédié.**

# Toujours plus d'exemplarité dans la gestion des déchets

**Depuis la rentrée 2019, le Département de l'Essonne a mis en place la collecte des biodéchets dans les collèges du territoire. Cette collecte s'étendra progressivement en 2020.**

Le Département équipe progressivement les collèges en tables de tri mobiles, avec des codes couleurs et une signalétique adaptée afin de faciliter l'appropriation des consignes.

Dans les collèges équipés en tables de tri, des temps de formation spécifiques sont réalisés auprès du personnel de restauration et des demi-pensionnaires. Ainsi sensibilisés, ils sont appelés à séparer leurs déchets alimentaires du reste de leur assiette pour assurer la valorisation des biodéchets. Les gestes de tri sont réalisés par les élèves, lorsque la disposition de la zone de débarrassage le permet. Par la suite, une entreprise spécialisée vient collecter les biodéchets, chaque mardi et vendredi, après le service de restauration.



# Chiffres-clés

100 collèges publics  
63 000 élèves

1135 agents d'accueil, cuisiniers,  
agents d'entretien, techniciens

Chaque année, plus de **100 millions d'euros**  
sont investis dans les collèges :



Avec le  
Département,  
**trouvez**  
votre stage de **3<sup>e</sup>**

[stages3e.essonne.fr](http://stages3e.essonne.fr)

# 2020 2021

Vacances  
scolaires

## ZONE C ACADÉMIE DE VERSAILLES

**Rentrée** >> mardi 1<sup>er</sup> septembre 2020

**Toussaint** >> du 17 octobre au 2 novembre 2020

**Noël** >> du 19 décembre 2020 au 4 janvier 2021

**Hiver** >> du 13 février au 1<sup>er</sup> mars 2021

**Printemps** >> du 17 avril au 3 mai 2021

**Été** >> à partir du 6 juillet 2021

Pour en savoir plus  
[college.essonne.fr](http://college.essonne.fr)

**Le Département vous souhaite  
une bonne rentrée!**